

Comité d'Accompagnement de la société ECOFROST à PERUWELZ

PROCES VERBAL

Réunion du 17 avril 2025

Présents / Absents / Excusés :

Pour le groupe des riverains :

Monsieur Jean MAAS, Riverain – PERUWELZ - excusé
Madame Véronique LE BRIS-DANVOU, Riveraine - BON-SECOURS - présente
Monsieur Michel VANDERSTRICHT, Riverain - absent

Pour le groupe de l'entreprise :

Monsieur Olivier MAES, ECOFROST Responsable Environnement – PERUWELZ - présent
Madame Justine DEGAUTE, ECOFROST Environnement – PERUWELZ - présente
Monsieur Jeannot HOFLACK, ECOFROST Responsable Production – PERUWELZ - présent
Monsieur Yannick TYVAERT, ECOFROST Responsable Qualité – PERUWELZ – absent

Pour le groupe autorité(s) et administrations :

Monsieur Jean-Christophe MASURE, ADMINISTRATION COMMUNALE Conseiller en Environnement – PERUWELZ - présent
Madame Julie SCHIRVEL, ADMINISTRATION COMMUNALE Chef de Service – PERUWELZ - présente
Monsieur Jimmy ABABIO, ADMINISTRATION COMMUNALE Echevin Environnement-Travaux- – PERUWELZ - présent
Madame Audrey VAN COPPENOLLE, ADMINISTRATION COMMUNALE Service Urbanisme – BELOEIL - absente
Monsieur Géry PRIMOSIG, D.P.A.- S.P.W Fonctionnaire technique – MONS - présent
Madame Aurore NICOLAS D.P.A - SPW - Attachée qualifiée – MONS - présente

Premier point :

Accueil – présences, calendrier des réunions

M. PRIMOSIG ouvre la séance. Il tient tout d'abord à saluer la mémoire de M. Grignard qui nous a quitté en décembre dernier et qui assurait jusqu'ici la présidence de ce comité d'accompagnement.

Le procès-verbal du 14/11/2024 a été approuvé sans remarque sur base de la procédure de validation adaptée. Il a été publié sur le site de la Ville.

La réunion commence par une visite du nouveau frigo automatisé qui va offrir à l'entreprise une capacité de stockage beaucoup importante de produits surgelés venant des

différentes lignes de production. Le frigo était une nécessité dans le contexte d'un doublement de la production.

Au-delà de l'aspect imposant du bâtiment, la visite permet de se rendre compte du bruit qui est généré par le chargement d'un seul camion. Les quais sont équipés d'une plaque métallique mobile qui avance dans le camion : cela facilite le chargement. Cependant le bruit de claquement généré par les fourches du chariot élévateur sur les plaques mobiles est puissant et semble être amplifié par les murs en béton. Ce point n'est pas anodin, il mérite d'être relevé étant donné le nombre de quais qui vont prochainement fonctionner simultanément (à priori 5 quais fonctionneront simultanément).

BRUIT

Madame DANVOU fait part du bruit généré par l'entreprise. Le bruit est permanent, jour et nuit. Mais en particulier la nuit, il est encore plus présent.

La nuit, elle précise qu'elle doit dormir avec des boules KIES. Son voisin a mis du double vitrage et cela ne suffit pas... La situation est vraiment très difficile pour les riverains.

Monsieur ABABIO (Echevin) confirme que de là où il habite (rue du Moulin) le bruit est aussi continu, c'est ça qui est difficile à supporter pour les riverains.

Monsieur MAES explique que pour des raisons de sécurité, il faut respecter 16,8% d'oxygène dans le bâtiment (Norme de sécurité incendie). L'installation d'échange de l'air extérieur/intérieur fait beaucoup de bruit : c'est une des premières sources identifiées de ce bruit. CSD Ingénieurs est venu pour faire des mesures de bruit. (STOREX et ligne 6). Un test de bruit a été effectué chez Mme Danvou. Les résultats confirment le bruit important... Et pourtant Mme Danvou précise que c'était un jour avec peu de bruit.

Monsieur MAES pense que l'origine du bruit est la nouvelle ligne 6 qui a démarré en janvier. Madame DANVOU ne se plaignait du bruit à ce point avant le démarrage de cette nouvelle ligne qui produit des spécialités (des frites enrobées, etc..).

Monsieur MAES explique qu'avec CSD ingénieurs, ils ont cherché (au-delà du système d'échange d'air cité plus haut) les origines de ce bruit. Une cheminée a été identifiée comme une source importante de bruit. Elle est équipée d'un condenseur. Le condenseur est concrètement constitué d'un ensemble de tubes en métal qui condensent les vapeurs et les transforment en liquide. Le dispositif est entretenu régulièrement, toutefois, une petite partie du circuit échappe au contrôle : il semblerait que les tuyaux dans cette partie soient complètement bouchés et inopérants. Non seulement le système de condensation ne fonctionne plus, mais il génère beaucoup de bruit du fait qu'il est en grande partie bouché. Un nettoyage complet est prévu ce samedi 19 avril. Il faut attendre le résultat dès la semaine prochaine.

Monsieur MAES mentionne une autre source possible sur la ligne 5 ; il va creuser avec le bureau d'études CSD.

Madame DANVOU mentionne qu'une maison est à vendre dans la rue Xavier Lupant : c'est même difficile pour la vente. Durant les visites, soit il y a les odeurs, soit le bruit...

Monsieur MAES nous informe que CSD ingénieurs propose de faire une campagne de mesure du bruit sur une longue durée en septembre : cela permettra de mesurer les niveaux de nuisances sonores chez les riverains.

Madame DANVOU identifie clairement que les nuisances actuelles ont commencé avec le lancement de la nouvelle ligne 6 (qui a démarré en janvier 2025) : cette ligne 6 ne fonctionne pas le dimanche, et c'est un moment de calme pour le voisinage.

Madame DANVOU demande de ne pas faire fonctionner la ligne 6 le week-end tant que les problèmes de nuisances sonores ne sont pas résolus.

Monsieur MAES répond qu'il n'a pas le pouvoir de prendre cette décision et qu'il doit en référer à la direction.

Monsieur PRIMOSIG intervient : il va falloir prévoir des périodicités d'entretien du condenseur pour réduire au mieux cette source de bruit.

ODEURS

Le problème des odeurs est aussi très important depuis la mise en route de la ligne 6. Comme expliqué plus haut, cette ligne produit des spécialités, des frites enrobées d'aromates, et il semble que ce sont précisément ces herbes aromatiques qui provoquent une bonne partie des odeurs lors de l'opération de cuisson.

Monsieur PRIMOSIG précise que tant que la post combustion n'est pas installée, le problème des odeurs va persister. La post combustion est en réalité une chaudière qui va brûler les fumées et les vapeurs chargées de particules odorantes. Cette installation permettra de réduire fortement les nuisances olfactives.

Monsieur MAES informe le comité que l'installation du système de post combustion prendra du retard : prévue initialement en septembre, le fournisseur allemand annonce une livraison pour seulement janvier 2026...

Monsieur PRIMOSIG s'adresse aux représentants d'Ecofrost (Monsieur MAES et Monsieur Vervaeke): si vous n'êtes pas capables actuellement de respecter les conditions du permis, vous devriez attendre la postcombustion. Le permis a été délivré avec la postcombustion, elle n'est pas là.

Monsieur MAES recherche le compromis car ne pas faire tourner la ligne 6 avant la postcombustion a un impact financier important pour l'entreprise.

Monsieur MAES propose de réfléchir à repenser le mode fonctionnement pour éviter les nuisances le week-end. Par exemple, Ecofrost pourrait commencer par des frites non enrobées en week-end, le lundi des enrobages légers, et après les enrobés.

Madame NICOLAS : Pourrait-on envisager le nettoyage le week-end par exemple ?

Monsieur MAES répond que le nettoyage est privilégié la semaine parce que le personnel d'encadrement est présent.

Monsieur ABABIO : Concrètement, comment va-t-on procéder ?

Monsieur MAES propose de commencer par le nettoyage du condenseur ce week-end.

Monsieur PRIMOSIG suggère qu'à la suite du nettoyage et des autres actions à suivre, un feed-back soit donné aux membres du comité.

Monsieur ABABIO reformule la demande : Pourrait-on éviter de faire fonctionner la ligne 6 le dimanche ?

De commun accord, il est convenu d'avancer par étape :

- **Étape 1 : nettoyage du condenseur incriminé**
- **Étape 2 : réaménagement du planning pour réduire les nuisances au maximum**
- **Étape 3 : test d'odeur qui va être réalisé (juin) permettra de savoir si Ecofrost respecte les conditions d'exploitation son permis**

A chaque étape, les membres du comité seront informés des résultats des initiatives menées par l'entreprise.

Monsieur MAES informe le comité du planning de la finalisation du chantier

- ✓ Stockage : mi-mai
- ✓ Stockage des eaux souterraines : avril
- ✓ Stockage de terre : +/- 4 mois
- ✓ Film : 30 juin
- ✓ Bureau : septembre
- ✓ Bâtiments administratifs : octobre

Monsieur MAES aborde la question des mesures compensatoires liées à la nature/biodiversité : le reboisement est en cours (à Wiers). A l'arrière d'Ecofrost (en novembre). Dans le projet de rondpoint l'entreprise a proposé de mettre des arbres plus hauts et peut y contribuer financièrement. Madame DANVOU approuve cette démarche, ne plus voir l'entreprise directement sera un point positif assurément.

CHARROI

Monsieur ABABIO demande si Ecofrost peut faire quelque chose pour éviter que les camions mais surtout les bennes soient garés le long du rond-point ? La situation est encore plus critique depuis que la N60e est fermée à la circulation. Ces camions/bennes posent un problème de sécurité pour les usagers. Ecofrost reconnaît que l'état de la N60e est, en partie du moins, aussi dû au passage des nombreux camions de ses fournisseurs et ses clients.

Monsieur MAES annonce qu'Ecofrost a un projet d'acheter 2 ha de terrain dans le PAE Poraris, d'abord pour garer les bennes, mais aussi pour stocker les terres des agriculteurs.

Deuxième point :

2. Synthèse de l'activité de l'entreprise

La visite a permis de présenter l'évolution et les perspectives de l'entreprise en pleine

croissance.

Troisième point :

3. Remarques, signalement de nuisances et questions-réponses

Le service Cadre de Vie, Madame DANVOU, Monsieur l'échevin ABABIO ont fait part des problèmes de nuisances soit vécues, soit reçues par l'administration.

D'autre part, Monsieur MAAS n'ayant pu participer à la réunion, Monsieur MAES a relayé un message envoyé par son épouse.

Quatrième point :

Fonctionnement, prochain ordre du jour

Le **calendrier 2025 des prochaines réunions** du comité d'accompagnement est fixé comme suit :

- **Mardi 17 juin 2025 à 17h30**

- **Jeudi 13 novembre 2025 à 17h30**

Les réunions se tiendront dans les locaux d'ECOFROST.

L'ordre du jour de la réunion du **17 juin 2025** est donc le suivant :

1. Accueil, présences, approbation du procès de la réunion précédente, présidence du Comité ;
2. ECOFROST
 - a. Synthèse de l'activité de l'entreprise depuis la réunion précédente ;
 - b. Suivi de la mise en œuvre du permis unique – chantier évolution ;
3. Retour de M. MAES sur les mesures de bruits réalisées par ECOFROST.
4. Remarques, signalement de nuisances et questions-réponses ;
5. Fonctionnement et prochain ordre du jour ;
6. Divers ;

Les points complémentaires éventuels doivent parvenir au président au plus tard 15 jours avant la réunion, le cas échéant, ils seront intégrés dans les divers

Cinquième point :

Divers

Il n'y a pas de divers.

M. PRIMOSIG clôture la séance et remercie l'ensemble des participants.
